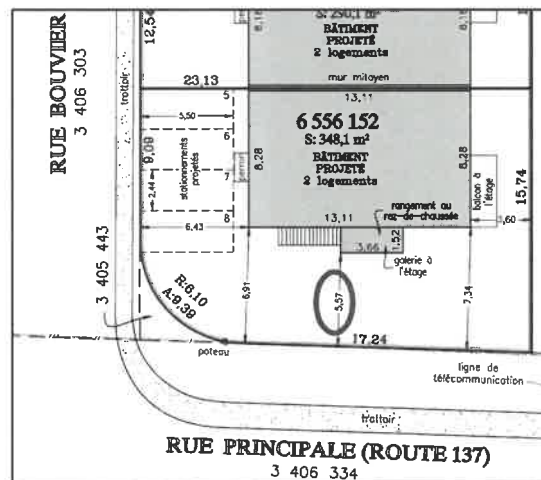




## AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui sera tenue à 19h30, le mardi 6 février 2024, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, à La Présentation, le Conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure relative à la marge de recul avant secondaire projeté sur le lot 6 556 152, rue Bouvier.

Cette demande vise à permettre l'implantation d'un bâtiment bi familiale avec une marge de recul avant secondaire (Route 137) de 5,57 mètres. Le projet est composé de 2 bâtiments bi familiales jumelés, ayant chacun 2 logements orientés (façade) sur la rue Bouvier. La grille de spécification de la zone H-132 précise que la marge de recul avant minimale est de 6 mètres. La demande vise à permettre la construction d'une résidence bi familiale à moins de 5,5 mètres de l'emprise du chemin public (Route 137). Le tout est illustré au croquis suivant :



Extrait Plan d'implantation – 13 décembre 2023  
Francois Malo, Arpenteur-géomètre

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de la consultation publique qui sera tenue lors de la séance du Conseil municipal du 6 février 2024, à compter de 19h30 heures au Bureau municipal (772, rue Principale, La Présentation, Qc, J0H 1B0).

**DONNÉ À LA PRÉSENTATION, CE 19 JANVIER 2024**

*Marchand*

**Josiane Marchand**  
Directrice générale et greffière-trésorière